

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 44 (1964)
Heft: 4: La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère

Vorwort: Éditorial
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

Devant les problèmes que soulèvent le déplacement et le déracinement de la main-d'œuvre étrangère, notre Compagnie s'est préoccupée depuis un an de proposer aux industriels suisses des solutions susceptibles de les aider à résoudre les difficultés auxquelles la situation actuelle les oblige à faire face.

C'est ainsi que sous le titre :

« IMPORTATION DE MAIN-D'ŒUVRE... OU EXPORTATION DE TRAVAIL » nous avons proposé en février une alternative, dont la première possibilité a disparu, à la suite des dispositions du Conseil Fédéral interdisant l'augmentation de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

Aujourd'hui, l'alternative s'est transformée pour l'industriel suisse en un véritable dilemme :

« EXPORTER DU TRAVAIL... OU REFUSER DES COMMANDES »

Ce dernier parti présente des risques économiques tels, que l'on ne saurait s'y résoudre avant d'avoir préalablement essayé toutes les solutions praticables. Or, parmi celles-ci, figure à n'en pas douter « L'exportation de travail » pendant que dure la tension actuelle dans la production du pays.

L'exportation de travail peut se produire :

- à long terme : par l'implantation complète d'usines à l'étranger, dans des régions où la main-d'œuvre est abondante ;
- à moyen terme : par la fabrication sous licence à l'étranger de tout ou partie des produits fabriqués jusqu'alors en Suisse.
- à court terme : par la fabrication « à façon » ou en « SOUS-TRAITANCE » à l'étranger de pièces, de parties ou d'accessoires de produits jusqu'alors fabriqués entièrement en Suisse.

La « sous-traitance internationale » nous paraît, pour une difficulté cyclique, le remède qui implique le moins de troubles économiques et sociaux, par rapport aux véritables déplacements de population auxquels on assiste et qui causeront des perturbations politiques et sociales dès les premiers signes de récession.

L'expérience française des Bourses de sous-traitance nous a paru intéressante et utile à titre d'exemple, parce qu'elle montre qu'un organisme comme le nôtre, chargé spécifiquement de centraliser l'offre et la demande en matière de travail et plus particulièrement d'utilisation de machines complexes et onéreuses, peut obtenir des résultats satisfaisants :

- en période de surchauffe : en distribuant du travail à ceux qui sont moins bien pourvus (sans faute de leur part) ;
- en période de récession : en utilisant « à plein » le potentiel des machines disponibles dans chaque région, ce qui réduit les investissements.

Ces propositions fournissent en tout cas matière à réflexion et peuvent, à condition que les industriels suisses veuillent bien les prendre en considération et les utiliser, aider de manière pratique nos autorités fédérales à résoudre harmonieusement l'épineux problème de la main-d'œuvre étrangère.

Fidèle à sa mission qui consiste à jeter des ponts et trouver de nouveaux chemins dans l'évolution constante de l'économie suisse, notre Compagnie se tient à la disposition des chefs d'entreprises suisses intéressés, auxquels elle pourra recommander les industriels français qui se sont inscrits auprès d'elle en vue de l'exécution d'ouvrages en sous-traitance.

La Chambre de Commerce Suisse en France.